



DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FLÉE

Séance du vendredi 05 juin 2026

Nombre de membres :	
En exercice	15
Présents	10
Pouvoirs	3

Date de convocation : 29 mai 2026

Le cinq juin deux mil vingt-six, à vingt heures et quinze minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Dominique MANCEAU, Maire

Etaient présents : Dominique MANCEAU, Aurélien HERISSON, Michele HAMET, Loïc GUILLOT, Lucie ROIG, Valérie ROIG, Julie GUILLARD, Rémi FRESNEAU, Mireille SCHMIDT, Yannick FERRE

Absents excusés : Laurent MALEVAL, Mathieu RENARD, Chloé MAINO-SIMON, Alain RESPLANDY-BERNARD, Frederi EDDI

Pouvoirs : Laurent MALEVAL donne pouvoir à Michèle HAMET, Chloé MAINO-SIMON donne pouvoir à Rémi FRESNEAU, Mathieu RENARD donne pouvoir à Loïc GUILLOT

Modalités de vote : Scrutin secret

M. Aurélien HERISSON, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, remplit la fonction de secrétaire de séance.

Délibération n°20260605_D0001

Objet : Élection des délégués pour les élections sénatoriales au scrutin majoritaire (- 1 000 hab.)

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'[instruction n° IOMA2308397J](#) du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 26 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

a) Composition du bureau électoral

Mme le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MM./Mmes Loïc GUILLOT, Yannick FERRE, Lucie ROIG, Rémi FRESNAU. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des délégués Titulaires

Les candidatures enregistrées :

Dominique MANCEAU, Alain RESPLANDY-BERNARD et Rémi FRESNEAU

Mme la Présidente rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 13

- bulletins blancs ou nuls : 0

- suffrages exprimés :13
- majorité absolue : 7

Ont obtenu :

- Mme Dominique MANCEAU 13 voix
- M. Alain RESPLANDY-BERNARD 13 voix
- M. Rémi FRESNEAU 13 voix

ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués titulaires pour les élections sénatoriales.

c) Élection des délégués suppléants

Les candidatures enregistrées :

Mireille SCHMIDT, Laurent MALEVAL et Michèle HAMET

Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 13
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés :13
- majorité absolue : 7

Ont obtenu :

- Mme Mireille SCHMIDT 13 voix
- M. Laurent MALEVAL 13 voix
- M. Michèle HAMET 13 voix

ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués suppléant pour les élections sénatoriales.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour Extrait Certifié Conforme

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le **05/06/2026**

Publication par voie électronique le **05/06/2026**

Le Maire,

Le secrétaire de séance,



Dominique MANCEAU

Aurélien HERRISSON